

## LETTRE D'INFORMATIONS MUNICIPALES - AVRIL 2023

## Conseil Municipal du 27 mars 2023

## Le Conseil Municipal a :

- **Procédé** à l'élection de Mme Elisabeth Emonet en qualité de 2ème adjointe en charge des affaires scolaires et de la petite enfance en remplacement de Chantal Charvin. Elle a également été désignée représentante du Maire aux conseils d'écoles du 1er degré, au conseil d'administration du collège, à l'Espace d'Animation du Laudon et au sein du Comité Consultatif des Temps Extra Scolaires.

- **Approuvé** les résultats de l'exercice 2022 qui se soldent par un excédent de 1 731 504.41 € en fonctionnement et un excédent reporté de 2 518 935.30 € en investissement.

- **Vote** le budget principal 2023 qui prévoit des dépenses et recettes en section de fonctionnement s'élevant à 8 788 247 € et à 16 144 809 € en section d'investissement.

Les principaux projets pour l'année 2023 sont :

- ♦ **Voie** : réfection et enfouissement des réseaux route de Sales - enfouissement des réseaux route de la Tuilerie - réfection de la route du Vieux Presbytère - renforcement des berges du port
- ♦ **Bâtiments** : extension du restaurant scolaire au Village Ecole et création d'un self - extension et réhabilitation du gymnase intercommunal (première tranche) - maison de santé (études) - travaux dans les écoles concernant l'isolation, la protection solaire et la ventilation

- **Vote** le maintien des taux de fiscalité communale, identiques aux années précédentes : taxe d'habitation 11.99 % , taxe foncière sur les propriétés bâties 13.86 % , taxe foncière sur les propriétés non bâties 52.72 %.

- **Décidé** de porter la majoration de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires à 60 % pour l'année 2024.

- **Attribué** les subventions aux associations locales et intercommunales pour un montant de 409 210 €.

- **Autorisé** le Maire a signer le protocole d'accord avec M. Damas fixant les modalités de fin de bail pour le commerce de fruits et légumes situé en bordure de RD 1508. L'exploitation du commerce prendra fin le 31 octobre 2023.

- **Approuvé** le remboursement anticipé des emprunts souscrits auprès du Syane dans le cadre des opérations d'enfouissement des réseaux pour un montant global de 1 125 515 €.

- **Autorisé** le Maire à lancer la consultation afin de sélectionner un opérateur qui sera en charge de réaliser la maison de santé ainsi que des logements sociaux en accession à prix modéré sur le tènement « Pécoeur ».

- **Procédé** à la désaffectation et au déclassement de parcelles permettant ainsi la mise en vente de trois lots situés dans le lotissement des Vernes. Le Maire est également autorisé à signer les actes avec les candidats sélectionnés dans le cadre de la consultation lancée en fin d'année pour les lots suivants :

- n° 1 d'une superficie de 687 m<sup>2</sup> au prix de 395 025 €

- n° 2 d'une superficie de 627 m<sup>2</sup> au prix de 350 000 €

- n° 3 d'une superficie de 808 m<sup>2</sup> au prix de 375 000 €

*A noter : toutes les délibérations sont mises en ligne sur le site internet et disponibles en mairie.*

## RESTONS VIGILANTS !

Avec l'arrivée du printemps, la commune souhaite vous rappeler quelques obligations :

### Entretien des haies

Les haies doivent être élaguées et entretenues par le propriétaire du terrain sur lequel elles sont situées. Leur hauteur ne doit pas dépasser 1,60 m et ne doivent déborder ni sur les propriétés voisines, ni sur le domaine public.

Les déchets végétaux doivent être déposés en déchetterie ou broyés et ne doivent pas être laissés sur place. En cas de fortes pluies, ils pourraient créer des embâcles dans les cours d'eau et créer des inondations.

### Entretien des rives

Il est de la responsabilité des propriétaires des berges d'entretenir les rives jusqu'à la moitié du cours d'eau. Lors des récentes intempéries, des débordements ont pu être constatés suite au manque d'entretien auquel chaque propriétaire est tenu.

Merci de veiller au respect de ces dispositions réglementaires.

## AGENDA

A l'occasion du Festival « Petit Patapon », CinéLaudon projettera 2 films pour enfants à partir de 3 ans : - **Jeudi 13 avril** à 10h : Le lion et les trois brigands, durée 1h20

- **Jeudi 20 avril** à 10h : La naissance des oasis, durée 40 mn

**Mardi 18 avril** : Don du sang organisé par l'EFS de 15h30 à 19h à l'espace A. Coutin

**Vendredi 21 avril** : Rencontre avec Karima Sari à 18h à la bibliothèque, auteure du livre « Voyage autour d'un AVC » qui évoque son combat face à cette maladie foudroyante et les actions concrètes mises en place pour la soigner - Entrée libre

**Samedi 22 avril** : Projection du film « Sur les chemins noirs » d'après le roman de Sylvain Tesson à 20h30 à Ciné Laudon - en partenariat avec la bibliothèque

**Lundi 24 avril** : Conseil municipal à 19H00 en mairie - salle consulaire.

**Mercredi 26 avril** : Spectacle sans paroles « le petit voyage » à 16h à la bibliothèque pour les tout-petits à partir d'1 an - Sans inscription, durée 27 min.

**Dimanche 30 avril** : Trail du Laudon organisé par LVO Sports Events et les Chamois du Lac Bleu

**Samedi 6 mai** : Atelier d'initiation à la création de mangas de 10h30 à 12h à la bibliothèque - enfants de 8 à 12 ans - Sur inscription au 04 84 79 02 08

**Lundi 8 mai** : Cérémonie de commémoration de la Victoire de 1945 à 9h30 au cimetière du centre puis au monument aux morts.

**Mardi 23 mai** : Suite à la balade urbaine et aux ateliers participatifs qui se sont tenus en début d'année, une réunion publique de restitution des études est organisée à 19 heures à l'Espace A. Coutin.